



Décès d'Amadou Gon Coulibaly

Immense tristesse au sommet de l'Etat togolais

Le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly s'est éteint mercredi dernier suite à un malaise intervenu au cours du Conseil des ministres. Une situation malheureuse qui amène le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé ...



PAGE 3

ECONOMIE



Concours « The Nest Afrique francophone »

La Team RM a réussi son pari pour cette première édition

La première édition du concours « The Nest Afrique francophone » s'est effectivement tenue le mercredi dernier. Les 3 finalistes de cette édition ont fait le pitch de leurs projets. La séance s'est tenue par visioconférence et a suscité ...

PAGE 5

ETRANGER



Côte d'Ivoire / Décès de Gon Coulibaly et présidentielle 2020

Le président Ouattara reviendra-t-il sur sa décision ?

Il aura fallu un petit malaise pour emporter dans l'au-delà celui qu'on surnommait « le lion ». Amadou Gon Coulibaly s'en est allé mercredi 8 juillet 2020 après avoir passé plus de 2 mois en soins intensifs en France pour une greffe au cœur. Entre désolation et émoi lié à cette brusque disparition mais prévisible, le camp ...

PAGE 4



Réouverture partielle des lieux de culte

Un premier pas vers la normalisation totale ?

Le Togo a fermé les lieux de culte sur son territoire il y a quelques semaines lorsque la situation de la pandémie du coronavirus devenait incertaine. Ce sont en effet des lieux où la fraternisation ne favorise pas le respect des mesures barrières dont la distanciation physique et le fait de ne pas se serrer les mains ou s'embrasser. Mais dans quelques jours, les fidèles des différentes religions ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Reprise des activités académiques : les acteurs de l'enseignement supérieur ne sont pas oubliés

Au Togo, la reprise prend en compte tous les secteurs. Après le primaire et le secondaire, l'enseignement supérieur s'apprête à renouer avec les cours en présentiel. Le Premier ministre Komi Selom Klassou a rencontré mercredi dernier, les représentants des universités publiques et privées du Togo pour discuter des conditions de cette reprise. La fermeture des universités publiques et instituts de formation privés est intervenue au même moment que les écoles du primaire et du secondaire. A un moment donné l'attente devenait difficile. Au niveau des universités, l'on a pris des dispositions pour envoyer les cours aux étudiants en ligne. Cela leur a permis de prendre une petite avance. Dans le privé supérieur, tout le monde s'est débrouillé comme il peut pour que les étudiants puissent continuer par apprendre. A présent que la situation de la pandémie semble être sous contrôle dans notre pays, l'on va devoir passer à une nouvelle étape. Les étudiants du supérieur auront ...

PAGE 3

Santé sexuelle

Focus sur les petits soucis de l'intimité féminine

La période des menstruations peut devenir, à tort ou à raison, une source d'inquiétudes dès lors qu'un changement survient. A quoi cela peut être ...

PAGE 10

Saison tumultueuse en perspective sur le littoral

Le préfet maritime recommande une vigilance accrue

Les mois de juillet, août et septembre risquent d'être difficiles pour ceux qui résident ou qui travaillent sur le littoral togolais. Le préfet maritime, le capitaine de vaisseau Takougnadi Nèyo, vient de rendre public un communiqué recommandant une vigilance plus accrue de la part de la population.



PAGE 11

 SOMMAIRE	Mali / Crise politique Le président IBK propose de réformer la Cour constitutionnelle  P 4	Musique / Ozane « Petit soldat » ne lâche rien  P 9	Santé sexuelle Focus sur les petits soucis de l'intimité féminine  P 10
---	--	--	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Kolani, l'éleveur de volailles et producteur de soja grâce au FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Dapaong dans la région des savanes pour partager avec vous les riches expériences d'un bénéficiaire des innombrables produits du FNFI. Grâce au crédit obtenu, l'heureux bénéficiaire est aujourd'hui épanoui et autonome grâce à son activité d'éleveur de volailles et de producteur de soja. Reportage...



Kolani

Dapaong, région avec sa famille depuis il a voulu lui aussi se des savanes. Ici vit plus de quarante ans. prendre en charge en monsieur Kolani Cultivateur par essence, exerçant une activité qui

lui permette de subvenir à ses besoins ainsi qu'à ceux de sa famille. Voulant à tout prix avoir du financement pour faire décoller son activité, il entend parler par la suite du produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF), produit dont il ignorait carrément l'existence.

"A peine j'ai appris que le FNFI mettait en œuvre un produit qui pouvait m'aider à aller de l'avant dans l'exercice de mon activité que je me suis rendu auprès de Ucmecs, une microfinance partenaire du FNFI dans la région. C'est justement là-bà que les agents de crédits m'ont expliqué en intégralité ce qu'était ce produit et à qui il était destiné. A l'issue des explications, je me suis rendu compte que j'étais parfaitement éligible à ce produit et je me suis mis en ordre de batailles pour remplir toutes les exigences requises pour obtenir le crédit."

C'est justement la vocation du crédit AGRISEF du FNFI, soutenir les petits

exploitants agricoles à démarrer ou consolider leurs activités agricoles. "Après avoir suivi tout le processus de formation et de mise au vert, j'ai alors débuté l'élevage de volailles comme vous pouvez le voir actuellement. Certes les débuts n'ont pas été facile, car il fallait mettre tout en place pour s'assurer que l'activité prospère, mais aujourd'hui avec assez de recul, et quand je vois le nombre de têtes de volailles que j'ai aujourd'hui je me dis que c'est un véritable pari gagné pour moi. En plus de cette activité d'élevage, je suis également producteur de soja.

J'avoue que ces deux activités conjuguées me permettent véritablement de joindre les deux bouts, se subvenir à mes besoins ainsi qu'à ceux de ma famille. C'est pour moi l'occasion de remercier le FNFI pour toutes les opportunités qui nous sont offertes pour nous autosuffire."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



 TOGOMATIN	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCY Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
--	--	--	---	--

DERNIERES HEURES

... la possibilité de retourner sur les campus. Cela a dû beaucoup leur manquer. Même de longues vacances méritées finissent par fatiguer. Mais comment est-ce que ces institutions en charge de la formation des futures élites de notre pays vont-elles s'organiser pour ne pas favoriser la propagation du virus ?

« Les universités publiques se sont concertées et ont convenu qu'au maximum un tiers des étudiants pourra

fréquenter le campus », a indiqué le président de l'université de Kara, le professeur Komla Sanda. Il part du principe selon lequel les plus de 60 000 étudiants de l'université de Lomé et les plus de 20 000 de Kara ne se rendent pas tous sur les campus en même temps.

Les programmes sont faits de façon à ce que lorsque certains sont au cours, d'autres soient libres. Dans un contexte de coronavirus,

ces derniers resteront à la maison en attendant que leur tour vienne. « Il y aura des rotations entre les établissements, surtout lorsqu'il s'agit de grosses facultés. Les activités vont consister en cours en présentiel dans les conditions de la distanciation physique pour compléter des cours déjà faits en ligne, pour faire des travaux pratiques et certains cours très techniques.

Les activités incluent également les évaluations. Il est possible que certaines évaluations se fassent en ligne mais en général, les évaluations seront faites en présentiel », ajoute le professeur Sanda. Quant aux universités privées, « il est indispensable que les évaluations se fassent en présentiel pour des raisons de qualité de la formation, d'éthique, d'excellence professionnelle et surtout pour la crédibilité des

diplômes », a affirmé le président du Conseil des établissements privés d'enseignement supérieur, Marcel Macy Akakpo.

Il faut préciser que pour la circonstance, le Dr Klassou avait à ses côtés le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le professeur Koffi Akpagana et son collègue de la Santé et de l'Hygiène publique, le professeur Moustafa Mijiyawa.

La rédaction

Décès d'Amadou Gon Coulibaly Immense tristesse au sommet de l'Etat togolais

Le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly s'est éteint mercredi dernier suite à un malaise intervenu au cours du Conseil des ministres. Une situation malheureuse qui amène le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé à présenter les condoléances de son peuple.

Le chef du gouvernement ivoirien qui est revenu il y a quelques jours de deux mois de voyage sanitaire en France est arrivé au bout de son combat avec la maladie. Alors qu'il s'apprêtait à entamer une bataille électorale dans les prochaines semaines, il va obliger son mentor, le président Alassane Ouattara à revoir ses plans. Le deuil qui frappe ce pays frère ne laisse pas indifférente la plus grande

personnalité du Togo. « J'ai appris avec une immense tristesse le décès de M. Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre, chef du gouvernement de Côte d'Ivoire, un homme d'Etat et un ami du Togo. Puisse-t-il reposer en paix », écrit le président Faure Gnassingbé sur son compte Facebook. Le Togo et la Côte d'Ivoire entretiennent en effet de très bonnes relations depuis des années. Ce sont d'ailleurs des alliés au sein d'entités sous régionales



Faure Gnassingbé

comme la Cedeao. Le Togo a même participé au rétablissement de la vérité

des urnes en 2011 avec l'avènement d'Alassane Ouattara au pouvoir. Le

président ivoirien s'est personnellement investi dans le contentieux électoral de 2015 au Togo et pour la résolution pacifique de la crise du 19 août. Ce qui touche ce pays impacte donc aussi le Togo. Faure Gnassingbé ne peut que présenter sa compassion et celui de sa population qui s'est sentie aussi très concernée par cette disparition. « Au nom du peuple togolais et en mon nom propre, je présente les sincères condoléances à sa famille et au peuple frère de Côte d'Ivoire », ajoute le chef de l'Etat.

Edem Dadzie

Réouverture partielle des lieux de culte Un premier pas vers la normalisation totale ?

Le Togo a fermé les lieux de culte sur son territoire il y a quelques semaines lorsque la situation de la pandémie du coronavirus devenait incertaine. Ce sont en effet des lieux où la fraternisation ne favorise pas le respect des mesures barrières dont la distanciation physique et le fait de ne pas se serrer les mains ou s'embrasser. Mais dans quelques jours, les fidèles des différentes religions que compte notre pays pourraient à nouveau communier avec leurs prochains.



Le ministre Payadowa BoukpeSSI

Le pasteur Edoh Komi, président du Mouvement Martin Luther King (MMLK), La voix des sans voix, adjoint au maire du Golfe 2 interpellait

il y a quelques jours, les autorités en charge des cultes. Pour lui, la lutte contre le coronavirus passe aussi par le spirituel et il est temps de donner

la possibilité aux Togolais d'implorer Dieu en faveur de leur pays. Il faut préciser que le pasteur Edoh Komi avait soutenu dès le départ la fermeture des lieux de culte, étant lui-même un responsable religieux. Mais apparemment, les cultes en groupe lui manquent. Il est vrai que certains pays africains ont autorisé la reprise des activités religieuses depuis quelques semaines déjà. Mais l'on sait aussi que dans la lutte contre le coronavirus, il est suicidaire de vouloir faire du suivisme. Chaque pays ayant sa spécificité, les dirigeants prennent le temps d'analyser l'évolution de la situation avant d'agir. Et surtout, la prudence doit être de mise. Il ne sert à rien de se presser pour s'en mordre plus tard les doigts. Mais comme les autorités ont à cœur l'épanouissement de la

population, notamment sur le plan de la liberté religieuse, elles ont entamé des démarches envers les leaders religieux afin de réfléchir aux différentes modalités de réouverture. Le ministre Payadowa BoukpeSSI, en charge des Cultes, a tenu une réunion avec eux le mois dernier. Il leur avait été demandé de faire des propositions. L'on semble avoir évolué sur cette voie, puisque Le ministre en charge de l'Administration territoriale et le responsable du comité de gestion de la riposte ont convenu mardi à Lomé avec les responsables religieux du pays, d'une « ouverture progressive, partielle et d'expérimentation du respect des gestes barrières », qui pourra éventuellement déboucher sur une réouverture générale. En d'autres termes, la population dans son

ensemble ne prendra pas d'assaut les lieux de culte au même moment. La Conférence épiscopale (l'église catholique), le Conseil chrétien et l'Union musulmane sont autorisés chacun à ouvrir cinq églises et mosquées dans chaque région administrative, et trois par préfecture chacune. Au niveau de la préfecture du Golfe, les entités citées sont autorisées à ouvrir neuf lieux de culte chacune, contre sept pour chacune dans celle d'Agoè-Nyivé. La Fédération des associations et organisations chrétiennes (FAOC) a, quant à elle, été autorisée à rouvrir 39 églises sur le territoire, à raison d'une par préfecture. Tout cela se fera sous le contrôle des autorités. Il faut préciser qu'aucune date n'est encore vraiment indiquée.

E. D.

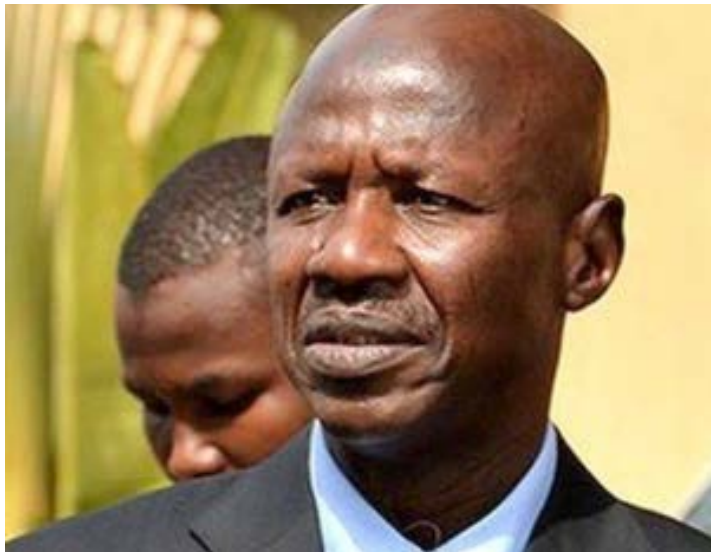
Nigéria

Le directeur de l'agence anticorruption Ibrahim Magu incarcéré

Au Nigéria, l'EFCC, l'agence nationale de lutte contre les crimes financiers, est dans la tourmente. Son président Ibrahim Magu a passé les trois dernières nuits dans une cellule de prison à Abuja. Il est visé par une enquête à la suite d'accusations de détournements de fonds.

Le patron de l'agence anticorruption a été interpellé dans son bureau d'Abuja avant d'être placé en détention. Depuis trois jours, les enquêteurs interrogent Ibrahim Magu sur ses activités après une série d'accusations ces derniers mois.

Le ministre nigérian de la Justice soupçonne le président de l'EFCC de s'être approprié des biens saisis pendant des perquisitions. Un détournement supérieur à 100 millions de dollars américains, selon une note destinée au président Muhammadu Buhari qui a



Ibrahim Magu

fuité le mois dernier. Du côté de la présidence nigériane, c'est le silence radio depuis le début de

l'affaire. Il faut dire que c'est le chef de l'État qui a nommé Ibrahim Magu à son poste il y a cinq ans alors que la lutte

contre la corruption était l'une des priorités affichées par le président Buhari depuis son élection en 2015. En 2018, le chef de l'État Nigérian Muhammadu Buhari avait pris une série de mesures pour lutter contre la corruption. Une cinquantaine de personnalités soupçonnées de corruption avaient été placées sur une liste de suspects à surveiller. Un communiqué de la présidence de la République avait même empêché de quitter le pays durant une certaine période pour les besoins de l'enquête.

T.M. et Rf.fr

Côte d'Ivoire / Décès de Gon Coulibaly et présidentielle 2020

Le président Ouattara reviendra-t-il sur sa décision ?

Il aura fallu un petit malaise pour emporter dans l'au-delà celui qu'on surnommait « le lion ». Amadou Gon Coulibaly s'en est allé mercredi 8 juillet 2020 après avoir passé plus de 2 mois en soins intensifs en France pour une greffe au cœur. Entre désolation et émoi lié à cette brusque disparition mais prévisible, le camp du RHDP se doit de se réorganiser. Car, à trois mois de la présidentielle, l'heure est à la mobilisation et dans ce parti, on est bien obligé de trouver rapidement celui qui portera le flambeau de la lutte pour la présidentielle d'octobre prochain.

Quand on regarde au-delà des messages de condoléances qui fusent de partout pour rappeler l'illustre technicien et homme d'État qu'était Amadou Gon Coulibaly, l'on est forcé de s'interroger sur les plus sérieux prétendants au poste de président du RHDP pour la présidentielle du 30 octobre prochain.

Patrick Achi ? Ou le très

populaire Hamed Bakayoko ? Ces deux prétendants plus sérieux au « trône de fer » du RHDP ont tout pour remplacer « l'héritier » actuellement décédé. Patrick Achi, pour sa carrure de technicien grand connaisseur des rouages politiques et administratifs, Hamed Bakayoko pour sa grande proximité avec le bas peuple et surtout l'armée. Tout semble se diriger vers

ces deux hommes. Mais le monde semble oublier l'actuel vice-président, Kablan Duncan. La redistribution des cartes due au décès soudain de l'héritier désigné ne lèverait-elle pas le voile sur ce transfuge qu'est l'actuel vice-président ?

Mais Ouattara pourra surprendre. Même s'il plane sur lui une présomption



Alassane Ouattara

d'homme de parole, la modification de la Constitution qui lui donne le droit de se présenter une nouvelle fois à la présidentielle ouvre la voie à toutes les gymnastiques politiques et face au danger que représente l'actuelle

opposition ivoirienne, incarnée par une probable coalition du FPI avec le PDCI, le président Ouattara peut décider de ravalier « sa vomissure » et revenir sur sa décision de ne plus se présenter.

Alexandre Wémima

Mali / Crise politique

Le président IBK propose de réformer la Cour constitutionnelle

Le président malien a tenu un discours, mercredi soir tard dans la nuit, à la télévision nationale. En pleine crise politique, le chef de l'État propose de réformer la Cour constitutionnelle, critiquée par une partie des Maliens depuis l'annonce des résultats des élections législatives. C'est la troisième fois que le président s'adresse à la nation depuis la première manifestation du M5, un mouvement de contestation qui réclame sa démission.

Annoncé en début de soirée, le président Ibrahim Boubacar Keïta s'est finalement adressé tardivement à son peuple vers minuit en heure locale sur la chaîne nationale, l'ORTM. Parmi les annonces attendues : la question du remplacement des membres de la Cour constitutionnelle.

Depuis la démission d'au moins quatre juges début juin, cette haute juridiction est à l'arrêt. « La Cour constitutionnelle sera remembrée dans les heures

ou les jours à venir », a annoncé le chef de l'État, admettant que « l'arbitrage du dernier scrutin par la Cour sortante a posé problème et continue à poser problème. » Car les résultats des élections législatives ont été contestés par une partie de l'opinion qui dénonce des fraudes flagrantes.

Ces contestations, dans plusieurs villes du pays, ont abouti à la création du M5, un mouvement qui multiplie depuis début juin les manifestations. Un troisième rassemblement



Ibrahim Boubacar Keïta

est d'ailleurs annoncé pour ce vendredi.

Mais ni la démission du chef de l'État, ni la dissolution de

l'Assemblée nationale ou le changement de Premier ministre ne sont à l'ordre du jour, selon le discours du président IBK. Des

revendications pourtant réclamées par l'opposition, dans son memorandum du 30 juin.

Rfi.fr

Riposte face au Covid-19 et finance climat

La BOAD et l'AFD signent deux conventions de 114,8 milliards de F CFA

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) et l'Agence française de développement (AFD) s'engagent contre le coronavirus et pour la finance climat. Deux conventions ont été signées entre les deux institutions le mardi 7 juillet à Lomé pour ces causes.



Echange de documents entre les responsables des deux institutions

Le financement porte sur un montant total de 175 millions d'euros, soit 114,8 milliards de F CFA. Les deux conventions ont été signées dans le cadre de l'initiative « Covid 19- Santé en Commun » portée par le groupe AFD et de la finance climat. Une subvention d'assistance

technique d'un montant de 0,6 millions d'euros, soit 393 millions FCFA accompagne également ce financement. L'appui est destiné aux Etats membres et aux opérateurs économiques de l'Union économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Uemoa). Il permettra de les accompagner à la relance

économique durable suite à la crise du coronavirus. Dans les détails, le montant de la première convention s'élève à 100 millions d'euros, soit 65,6 milliards FCFA. Elle servira à appuyer la BOAD dans sa réponse face à la pandémie du coronavirus. Cette subvention participe

au financement des plans de riposte des Etats-membres de l'Uemoa, dans le cadre d'une initiative portée par la BOAD en relation avec la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) et la commission de l'Uemoa. Un prêt d'urgence à taux préférentiel d'un montant unitaire de 15 milliards de FCFA a été débloqué en faveur de chaque Etat-membre (soit un total de 120 milliards de FCFA). Ensuite, la convention AFD-BOAD financera des investissements de relance économique opérés par le secteur privé de la sous-région pour lequel la BOAD a mis à la disposition des banques commerciales de l'Union une ligne de refinancement d'un montant de 100 milliards de FCFA. En dehors de ce financement, les deux institutions signataires pensent à un dialogue stratégique sur la relance économique durable dans le contexte post-crise. Il se fera dans le cadre de

la formulation du Plan stratégique de la BOAD pour la période 2021-2025. Les premiers axes et orientations de ce plan ont été approuvés à la 117ème session du conseil d'administration de la banque le 24 juin dernier. Pour la seconde convention, elle concerne une ligne de crédit de 75 millions d'euros, soit 49,2 milliards FCFA et une subvention de 600 000 euros comme assistance technique. Cette deuxième convention va contribuer au développement de modèles économiques résilients et bas carbone dans la zone Uemoa. La ligne servira à financer les projets d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (25%) et d'adaptation des populations vulnérables aux conséquences des changements climatiques (75%) dans la sous-région. Les conventions ont été signées entre le président de la BOAD, Christian Adovelande et le directeur de l'AFD au Togo François Jacquier-Pelissier.

Félix Tagba

Concours « The Nest Afrique francophone »

La Team RM a réussi son pari pour cette première édition

La première édition du concours « The Nest Afrique francophone » s'est effectivement tenue le mercredi dernier. Les 3 finalistes de cette édition ont fait le pitch de leurs projets. La séance s'est tenue par visioconférence et a suscité beaucoup d'intérêt auprès des investisseurs.



Reckya Madougou

Les 3 jeunes entrepreneurs : 2 Béninois et 1 Togolais ont présenté leurs projets innovants aux investisseurs. Parmi les Business Angels qui ont pris part à ce webinaire figure l'ancien Premier ministre de la République d'Haïti Laurent Lamothe,

Sewu-Steve Tawia, expert en finance et investisseur tech en Afrique et Julius Mupemba, membre du groupe Afrique de France Invest. Les trois entrepreneurs notamment Franc Agossou, initiateur du projet Easysoft Telecom, Edem Adjamagbo, initiateur de Semoa et

Gildas Zodomé de Biophyto ont bénéficié des différents accompagnements des investisseurs pour la mise en œuvre de leurs projets. Concernant le projet du Togolais Edem Adjamagbo, initiateur de la start-up Semoa qui propose des solutions digitales pour les banques, Laurent Lamothe a indiqué qu'ils sont intéressés à investir la totalité de la requête dans ce projet. Plus de 250 projets ont été soumis dans le cadre de cet appel à projets dont une vingtaine bancable. Au cours de cette visioconférence, Paul-Harry Aithnard, directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire et directeur régional pour la zone Uemoa, a annoncé être prêt à accompagner les projets bancables de cette initiative. Il a également souligné qu'ils sont prêts à apporter des financements à court ou à long terme, surtout aux projets qui sont dans le domaine digital. L'initiative de Reckya Madougou, conseillère

spéciale du chef de l'Etat Faure Gnassingbé et fondatrice de la Team RM, en partenariat avec Untapped pour soutenir les jeunes entrepreneurs francophones, est bien appréciée. « Votre initiative est un remède contre la solitude du créateur d'entreprise. Nous sommes en pleine transformation qualitative. Vous participez à cette transformation de l'Afrique », a indiqué l'ancien Premier ministre béninois Lionel Zinsou. Cette initiative vise à

booster les PME qui promeuvent de nouveaux processus et de nouvelles technologies. Cette première édition a été suivie en Afrique, en Europe, en Amérique, en Asie et au Moyen-Orient par plus de 11.000 participants et spectateurs sur tous les canaux confondus (plateformes et réseaux sociaux). Le prochain concours « The Nest Afrique francophone » est prévu pour le 22 juillet.

La rédaction

ACHETEZ & LISEZ désormais

togomatin

sur **IOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

①

3

2

4



BANQUE POPULAIRE
POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT
SUNU Group

N° 1022 BPEC/DG/DJC/2018

Lomé, le 23 NOV. 2018

Monsieur Amébada ADJEH-KPE

Lomé - TOGO

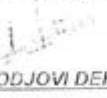
Objet : Information

Monsieur,

Nous venons, par la présente, vous faire état de la clôture, dans nos livres, du compte de la Société BORGINA INC (SA) dont vous vous êtes portés caution hypothécaire.

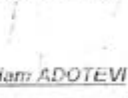
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Chief Département Juridique et Contentieux,


Ablagan KODJOVI DEFOR



Directeur Général,


Myriam ADOTEVI

PJ :

- Copie de la lettre de communication de solde ;
- Copie de la lettre de mise en demeure ;
- Copie de la lettre de clôture de compte ;
- Copie du relevé de compte.

BANQUE POPULAIRE POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT

S.A. au capital de 20.808.960.000 RCCM TG-LOM 2018 M 340 Agrément N°T-0151-Y

Immeuble BPEC, 23, Avenue Kiebo Dado (Ex. Avenue de la Nouvelle Marche) 010 P. 904 Lomé

5



BANQUE POPULAIRE
POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT
SUNU Group

N° 1022 BPEC/DG/DJC/2018

Lomé, le 29 OCT. 2018

Monsieur Richard Kokou OUTCHA

Directeur Général de la Société BORGINA INC. (SA)

Tél : 90 04 79 00

Lomé - TOGO

Objet : Mise en demeure

Monsieur,

En dépit de nos multiples relances et des diverses promesses non tenues de votre part, nous sommes au regret de vous rappeler la situation préoccupante de votre dossier dans nos livres. A ce jour, le compte n° 15023440090 de votre société présente sauf erreur ou omission, un solde débiteur d'un milliard trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent sept (1 038 492 707) F CFA, sous réserve des intérêts de droit et autres frais.

Au regard de la réglementation prudentielle, nous nous trouvons dans l'obligation d'envisager un recouvrement forcé de notre créance.

Cependant, afin de donner une nouvelle chance au dossier, nous vous accordons un délai de douze (12) jours, à compter de la date de la signification de la présente lettre pour régulariser complètement votre dossier ou pour nous proposer un plan de remboursement crédible, incluant un effort immédiat et substantiel. Il s'agit d'une ultime concession destinée à montrer la bonne volonté de la banque dans la recherche d'un règlement amiable de ce dossier.

Passé le délai sus-indiqué, et faute par vous de respecter les termes de la présente lettre, nous n'aurons d'autre choix que d'engager à votre encontre une procédure judiciaire de recouvrement pour la sauvegarde de nos intérêts.

Nous vous signalons à toutes fins utiles que dans le cadre d'un recouvrement forcé, le montant de la créance due est augmenté des intérêts, des frais de recouvrement, de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et de tous frais divers engendrés par la procédure.

LA PRESENTE VAUT MISE EN DEMEURE DANS LES TERMES DE LA LOI.

Dans l'attente d'une réaction diligente de votre part, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Chief Département Juridique et Contentieux,


Ablagan KODJOVI DEFOR



Directeur Général,


Myriam ADOTEVI

BANQUE POPULAIRE POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT

S.A. au capital de 20.808.960.000 RCCM TG-LOM 2018 M 340 Agrément N°T-0151-Y

Immeuble BPEC, 23, Avenue Kiebo Dado (Ex. Avenue de la Nouvelle Marche) 010 P. 904 Lomé

7



BANQUE POPULAIRE
POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT
SUNU Group

N° 1022 BPEC/DG/DJC/2018

Lomé, le 05 OCT. 2018

Monsieur Richard Kokou OUTCHA

Directeur Général de la Société BORGINA INC. (SA)

Tél : 90 04 79 00

Lomé - TOGO

Objet : Communication du solde en vue d'un arrêté de compte contradictoire

Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le compte courant de votre société présente dans nos livres, sauf erreur ou omission et sous réserve des intérêts de droit et autres frais, un solde débiteur d'un montant, en principal, d'un milliard trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent sept (1 038 492 707) F CFA comme l'atteste le relevé de compte ci-joint.

Vous avez, dès réception de ce courrier, un délai de huit (08) jours pour toute contestation dudit solde.

Nous vous invitons par la présente dans ce même délai à vous présenter à la Banque pour procéder à un arrêté de compte contradictoire avec nos services compétents.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Chief Département Juridique et Contentieux,


Ablagan KODJOVI DEFOR



Directeur Général,


Myriam ADOTEVI

BANQUE POPULAIRE POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT

S.A. au capital de 20.808.960.000 RCCM TG-LOM 2018 M 340 Agrément N°T-0151-Y

Immeuble BPEC, 23, Avenue Kiebo Dado (Ex. Avenue de la Nouvelle Marche) 010 P. 904 Lomé

6



BANQUE POPULAIRE
POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT
SUNU Group

N° 1021 BPEC/DG/DJC/2018

Lomé, le 23 NOV. 2018

Monsieur Richard Kokou OUTCHA

Directeur Général de la Société BORGINA INC. (SA)

Tél : 90 04 79 00

Lomé - TOGO

Objet : Notification de clôture de compte courant

Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le compte courant de votre Société arrêté présente dans nos livres, sauf erreur ou omission et sous réserve des intérêts de droit et autres frais, un solde débiteur d'un montant, en principal, d'un milliard trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent sept (1 038 492 707) F CFA, comme l'atteste le relevé de compte ci-joint.

Par conséquent, conformément aux dispositions de la convention de crédit du 08 avril 2010 et de son avenant modificatif en date du 06 mars 2012 entre la Banque Populaire pour l'Epargne et le Crédit (BPEC-SA) et la Société BORGINA INC (SA), nous mettons fin à la relation en compte courant existant et procédons à la clôture du compte n° 15023440009.

Nous vous mettons en demeure, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la réception de la présente, de nous faire tenir la somme totale due d'un milliard trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent sept (1 038 492 707) F CFA.

A défaut de réponse positive de votre part, nous userons de tous les moyens de droit pour préserver nos intérêts.

Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir nous restituer, dans les plus brefs délais, les instruments de paiement qui pourraient encore être à votre possession.

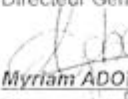
Dans l'attente d'une réaction diligente de votre part, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Chief Département Juridique et Contentieux,


Ablagan KODJOVI DEFOR



Directeur Général,


Myriam ADOTEVI

BANQUE POPULAIRE POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT

S.A. au capital de 20.808.960.000 RCCM TG-LOM 2018 M 340 Agrément N°T-0151-Y

Immeuble BPEC, 23, Avenue Kiebo Dado (Ex. Avenue de la Nouvelle Marche) 010 P. 904 Lomé

8

A nos jeunes filles

Deux jeunes filles sont rentrées d'une réunion portant des vêtements qui mettent à nu les parties intimes de leur corps. Voici ce qu'un sage qui les a rencontrées leur a dit : Il les a regardées attentivement pendant un temps et puis il a dit quelque chose qu'elles ne pourront jamais oublier dans leur vie. Il les regarda droit dans les yeux et dit : "Mesdames, tout ce que Dieu fait précieux dans ce monde est bien couvert et difficile à voir, trouver ou obtenir.

1. Où trouve-t-on les diamants ? Au plus profond de la terre, couvert et protégé.

2. Où trouve-t-on des perles ? Au fond au fond de l'océan, couvert et protégé dans une belle coquille.

3. Où trouve-t-on de l'or ? Chemin vers le bas dans la mine, recouvert de couches de roche et pour l'obtenir, vous devez travailler dur et creuser plus profond pour l'obtenir. Il les regardait avec un air plus sérieux et dit ; "Votre corps est sacré et unique » Vous êtes bien plus précieuses que l'or, des diamants et des perles, et vous devriez être couvertes aussi. Alors il a ajouté que, si vous gardez vos minerais précieux comme l'or, le diamant et des perles, profondément couverts, une organisation de l'exploitation minière de bonne réputation avec la machinerie requise va descendre et y mener des années d'exploration extensive. Tout d'abord, ils vont communiquer avec votre gouvernement (famille), signer des contrats professionnels (de mariage) et faire l'exploitation professionnellement (mariage civil/légal). Mais si vous laissez vos précieux minéraux découverts sur la surface de la terre, vous attirerez toujours beaucoup de mineurs illégaux à venir vous exploiter illégalement. Tout le monde sera là juste pour ramasser leurs instruments bruts et juste avoir une fouille sur vous librement comme ça. Gardez vos corps profondément couverts afin d'inviter les mineurs professionnels pour vous courir après. Encourageons toutes nos épouses, les âmes et les filles à bien s'habiller et surtout décemment !

Sujet de discussion

Je suis un maçon et je suis marié à ma femme il y a 5 ans déjà. Je travaillais un jour sur un chantier quand je devais prendre un appelle et par manque de control, je suis tombé du haut de l'etage. Ce qui m'a paralysé depuis 2 ans et je suis sur place. C'est par des traitements que mes bras ont eu vie. Mais mes pieds et mon appareil genital ne fonctionnent plus. Je ne peux plus rien faire. Je vois ces temps une haine sur les regards de ma femme car deux ans depuis je n'ai plus couché avec elle. Tous les traitements sont sans solution. Je la soupçonne déjà d'infidélité car elle prend des appels en cachette et ses manières de faire le demontrent. Devant nos enfants des fois elle me parle avec un manque de respect et ça me fait honte. C'est bien vrai que c'est elle qui assume tout car je suis sur place sans boulot. Je suis dans ma propre maison.

Je veux quitter aller rester au village pour ne pas mourir à cause de son infidélité. Dites moi si c'est la meilleure solution.

Merci pour vos conseils

Photo du jour



Blagues

Quand tu es en train de regarder un film avec ta chérie dans lequel une femme a tué son mari puis celle-ci a été arrêtée par la Police, et ta go te dit: "si c'était moi on n'allait jamais m'attraper" Mon ami, c'est le seigneur qui est entrain de te parler

Requête

« Il y avait un homme riche, vêtu de pourpre et de lin fin, qui faisait chaque jour des festins somptueux. Devant son portail gisait un pauvre nommé Lazare, qui était couvert d'ulcères. Il aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche ; mais les chiens, eux, venaient lécher ses ulcères.»

Ouvre mes mains Seigneur qui se ferment pour tout garder, le pauvre a faim devant ma maison. Apprends-moi à partager. L'histoire du pauvre Lazare et de l'homme riche m'interpelle ce matin Seigneur. Je vis difficilement la charité autour de moi, en famille, en société, bref dans mes milieux de vie respectifs. Je ne suis pas généreux envers ceux qui souffrent et sont dans le véritable besoin. Tu me mets en garde contre ce manque d'élan de charité qui risquerait me conduire dans la géhenne. Mon argent, mes richesses et mes sécurités rendent mon coeur parfois insensible ; je suis indifférent à la misère du pauvre qui ne reçoit de moi que mépris, insulte. Or, tu me dis: vanité de vanité, tout est vanité. Apprends moi Seigneur à être généreux. Donne moi de comprendre que mon argent, mes richesses ne sauront m'être utiles en enfer, puisque je n'emporterai avec moi rien de tout cela. Seigneur, donne-moi un cœur de pauvre. Apprends-moi que tu es la seule richesse. Je te remercie pour les biens que tu nous as donnés dans la création, je te demande de savoir les utiliser pour aimer. Amen !

Quelques ambas-sades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS	AGENCE DE COMMUNICATION
DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26	AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
OPERATEURS TELEPHONIQUES	SUPERS MARCHES A LOME
MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14	CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43
SANTE GENERALISTES	FRUITS ET LEGUMES
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72	MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38
OU MANGER ET DORMIR A LOME?	DANSE ET COURS DE ZUMBA
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11	AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86
MUSCULATION ET MASSAGE	AVIATION
Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70	AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Musique / Ozane

« Petit soldat » ne lâche rien

L'artiste Ozane a été l'invité du huitième numéro des interviews d'acteurs culturels togolais initiées par l'Institut français du Togo (IFT) pendant cette période de crise sanitaire. Une valeur rare mais sûre de l'Afro-dancehall au Togo, l'artiste chanteur, auteur et compositeur Ozane est actuellement bloqué à Abidjan depuis sa performance au Marché des arts et du spectacle d'Abidjan (Masa) en mars dernier. Finaliste « Prix Découverte Rfi » en 2018 et lauréat du programme « Visa pour la création » des instituts français en 2019, Ozane a représenté le Togo dans plusieurs compétitions musicales en Afrique et en Occident.

Ozane est un artiste Dancehall et beatmaker togolais bien connu dans les sphères de musiques urbaines en Afrique Francophone. Auteur des morceaux comme « Rude Boy », « M'fowoye », « African Candy », « Trouble » ou « Guézé », Ozane a représenté le Togo à l'édition 2017 de l'émission « Coke Studio » diffusé sur plusieurs chaînes panafricaines, aux côtés d'artistes comme Patoranking ou encore Kiff No Beat.

Avec son album Lucky, certifié « Meilleur Album de l'année 2017 aux « All Music Awards » au Togo, et ses showcases au Marché des arts et du spectacle d'Abidjan (Masa) Côte d'Ivoire en mars 2018, Ozane a gagné de plus en plus en maturité artistique. En mars 2020, il a sorti un nouveau single « Petit soldat », qui est un message d'espoir, de

combativité, de courage et de détermination. Ce titre marque la préparation de son deuxième album qu'il envisage de sortir à l'avenir.

De son vrai nom Hosana Kokou Messan Kenou, Ozane est un artiste chanteur-compositeur africain d'origine togolaise.

Né en juin 1991 à Lomé, ce jeune togolais est passionné par la musique dès l'enfance. Il découvre à 13 ans les logiciels de Musique assistée par ordinateur (MAO) grâce au Cyber de sa mère. En 2005, il rentre en studio avec le groupe R.E.B.E.L., fondé avec ses amis de collège, dont le nom est un hommage au musicien Bob Marley.

Autodidacte, Ozane apprend seul le piano et, à travers la MAO, devient le plus jeune beatmaker de son époque. Il a alors 15 ans. En 2008, Ozane



Ozane

rencontre le pianiste et arrangeur français Mr Victor, fondateur du label « Poq Industri », avec lequel il signe et enregistre deux compilations. La première, « Assassin », sort en 2009 et fait connaître au public le titre « Rude boy », qui

lui vaut la nomination de « Meilleure chanson Reggae Dancehall » de l'année 2009 à la Cérémonie « Togo Hip-hop Awards ».

Il décide de quitter le label « Poq Industri » pour créer, avec l'aide de ses proches,

son studio « Sound Paradise ». Le « Sound Paradise » deviendra un label, ayant pour pierre angulaire la production d'une musique urbaine aux sonorités Dancehall, Afro et Electro.

Nadia Edodji

Lire

« Allah n'est pas obligé » d'Ahmadou Kourouma. Ed Points. Pp 34

« ...Les femmes subissaient des exercices de désenvoûtement. Les séances de désenvoûtement se faisaient en tête à tête avec le colonel Papa le bon pendant de longues heures. On disait que pendant ces séances le colonel Papa le bon se mettait nu et les femmes aussi. Walahé ! La troisième chose dans le quartier d'en haut, c'était le temple. Le temple était ouvert à toutes les religions. Tous les habitants devaient tous les dimanches

participer à la messe pontificale. C'est comme ça le colonel Papa le bon appelait sa messe pontificale parce que ça se faisait avec la canne pontificale. Après la messe, on écoutait le sermon du colonel Papa le bon. Ça portait sur la sorcellerie, les méfaits de la sorcellerie. Ça portait sur la trahison, sur les fautes des autres chefs de guerre : Johnson, Koroma, Robert Sikié, Samuel Doe. Ça portait sur le martyr que subissait le peuple libérien chez ULIMO (United Liberian Movement of Liberia), Mouvement uni de libération pour le Liberia, chez le LPC (le

Liberian Peace Council) et chez NPFL-Koroma. C'est dans le temple que les passagers venaient assister à la messe œcuménique. Après la messe œcuménique, il y avait un sermon. Le sermon était pareil à celui qui se disait après la messe pontificale. Enfin la quatrième chose, il y avait des maisons en paille et en tôle ondulée, une dizaine. Une dizaine dont cinq étaient réservées au colonel Papa le bon. On ne savait jamais où le colonel Papa le bon passait sa nuit. Parce que le colonel Papa le bon était un grand quelqu'un pendant la guerre tribale. Un

grand quelqu'un, on ne sait jamais où ça dort pendant la guerre tribale. C'est la guerre tribale qui veut ça. Les cinq autres maisons servaient de casernement aux soldats-enfants. Le casernement des enfants-soldats, faforo ! On se couchait à même le sol sur des nattes. Et on mangeait n'importe quoi et partout. Le village des natives, des indigènes, de Zorzor s'étendait à un kilomètre du camp retranché. Il comprenait des maisons et des cases en torchis. Les habitants étaient des Yacous et des Gyos. Les Yacous et les Gyos, c'étaient les

noms des nègres noirs africains indigènes de la région du pays. Les Yacous et les Gyos étaient les ennemis héréditaires des Guérés et des Krahns. Guéré et Krahn sont les noms d'autres nègres noirs africains indigènes d'une autre région du foutu Liberia. Quand un Krahn ou un Guéré arrivait à Zorzor, on le torturait avant de le tuer parce que c'est la loi des guerres tribales qui veut ça. Dans les guerres tribales, on ne veut pas les hommes d'une autre tribu différente de notre tribu. À Zorzor, le colonel Papa le bon avait le droit de vie et de mort sur tous les habitants... »

Santé sexuelle**Focus sur les petits soucis de l'intimité féminine**

La période des menstruations peut devenir, à tort ou à raison, une source d'inquiétudes dès lors qu'un changement survient. A quoi cela peut être dû ? Faut-il s'inquiéter outre mesure ? Six questions pour comprendre les règles.

Retard des règles

Lors d'un retard de règles de quelques jours à quelques mois, il faut penser à une grossesse. Toutefois, si vous vous êtes assurée de ne pas être enceinte, d'autres facteurs peuvent être mis en cause. Une cause souvent psychologique : si vous êtes stressée, préoccupée, ou vivez une période difficile, il est probable que votre retard soit dû à l'aspect psychologique. Dans ce cas, vos règles reviendront lorsque vous aurez retrouvé votre équilibre.

La prise prolongée de la pilule : par son action sur l'endomètre, la muqueuse qui tapisse la cavité utérine, cette contraception a pour effet fréquent de diminuer l'abondance et la durée des règles. Sous l'action de la pilule, l'endomètre devient plus fin. Conséquence : lorsqu'il se détache chaque mois en l'absence de fécondation (c'est la période des règles), le flux menstruel est moins abondant qu'à la normale et se réduit parfois à quelques traces. Si vous êtes sous pilule depuis plusieurs années et que vos prises sont régulières, une absence de règles ne doit pas vous inquiéter. Il est fréquent qu'une aménorrhée, c'est-à-dire une absence de règles depuis au moins six mois, se produise.

Le rôle de certaines affections : votre aménorrhée peut aussi être causée par une affection des ovaires, une sécrétion excessive de prolactine, l'hormone de la lactation, déclenchée par des psychotropes ou une petite tumeur bénigne située dans l'hypophyse. L'anorexie mentale est aussi responsable d'une aménorrhée. Une ménopause précoce (avant 40 ou 35 ans) peut aussi en être la cause. Quoiqu'il en soit, une consultation chez un gynécologue est conseillée.

Saignements en dehors des règles

On appelle métrorragies, les pertes de sang anormales et d'abondance variable

en dehors des règles. Elles peuvent être provoquées lors d'un rapport sexuel par le contact entre le pénis et le col de l'utérus quand celui-ci est rouge et inflammatoire. Sachez qu'une légère inflammation est courante lorsque l'on est sous pilule, que l'on a des relations sexuelles ou que l'on a déjà accouché. Parfois, des saignements anormaux peuvent être confondus avec des règles survenant précocement. Cette avance dans les menstruations peut venir d'un traitement hormonal mal adapté ou mal toléré. Il n'est pas rare en effet qu'un oubli de pilule ou une pilule insuffisamment dosée soit responsable de saignements. De petites traces de sang (spotting), en milieu de cycle au moment de l'ovulation, pendant quelques heures (un jour maximum), peuvent avoir lieu chez certaines femmes et ne doivent pas être considérées comme anormales.

Aussi, si vous portez un stérilet, les saignements pendant les règles ou entre les règles sont plus fréquents. En effet, le stérilet classique au cuivre augmente généralement le flux menstruel. Toutefois, assurez-vous bien que le sang coule de votre vagin et qu'il ne provient pas d'une cystite ou d'une hémorroïde.

Règles douloureuses

Les règles douloureuses, autrement dit les dysménorrhées, surviennent généralement le premier ou le deuxième jour des règles et se terminent à la fin de cette période. Spasmes et crampes douloureux sont dus à des contractions, des crampes du muscle utérin. Ces douleurs peuvent s'accompagner chez certaines femmes, de maux de tête, de nausées ou de fatigue. Elles sont présentes dès l'adolescence (dysménorrhées primaires) ou apparaissent tardivement (dysménorrhées secondaires). Si vous êtes jeune, les



Une femme souffrant de douleurs au bas-ventre consulte un médecin

douleurs pendant les règles sont fréquentes. Le col de l'utérus joue le rôle de verrou sur lequel l'utérus se contracte pour laisser s'écouler les règles, constituées de l'endomètre qui se détache de la cavité utérine. Un apaisement est ressenti vers le troisième jour lorsque le col se relâche, s'ouvre, et que le flux menstruel s'écoule et augmente en quantité. Sachez qu'après un accouchement par les voies naturelles, la dysménorrhée disparaît ou s'atténue, car le col de l'utérus s'est dilaté et ouvert pendant le travail. La prise de la pilule favorise la disparition des douleurs dans la majorité des cas.

L'endométriose est souvent responsable de dysménorrhées secondaires. Cette maladie se caractérise par la présence d'endomètre dans des localisations anormales, comme le vagin, les ovaires ou les trompes. Ces « petits endomètres » suivent les cycles menstruels. Si vous ressentez des douleurs lors des relations sexuelles et lors des règles, il est sage de consulter votre gynécologue car l'endométriose peut être responsable d'infertilité. Des infections génitales, des polypes, ou certains fibromes utérins, peuvent aussi être responsables de vos douleurs.

L'aspect des règles

Le sang menstruel, rouge en temps normal, peut devenir plus foncé au

contact de l'air. Toutefois, une modification soudaine de couleur, de consistance, ou d'aspect de vos règles doit vous interpeller. Si vous avez toujours eu des flux très importants, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. En revanche, si ceux-ci deviennent abondants, vous devez consulter un spécialiste. Si vous êtes sous pilule, dont les hormones agissent sur l'endomètre, l'aspect et la consistance de vos règles sont modifiés. Leur couleur est plus foncée. Les éventuelles odeurs peuvent être supprimées en changeant régulièrement de protection.

Si vous êtes à l'approche de la ménopause, les variations des taux d'hormones provoquent des variations des cycles, qui peuvent devenir irréguliers. Néanmoins, après 40 ans, si vos règles augmentent en durée ou en abondance, avec présence de caillots, une exploration par échographie et/ou hystéroscopie est indispensable. Ce changement peut témoigner de la présence d'un polype, d'un fibrome sous-muqueux (excroissance dans la cavité utérine) ou d'une adénomyose (endométriose localisée dans le muscle utérin). Généralement bénignes mais gênantes, ces lésions peuvent être traitées par une légère opération réalisée en ambulatoire (entrée et sortie le même jour). Adressez-vous à un

spécialiste.

Saignements pendant la grossesse

Vous ne devriez pas saigner durant votre grossesse. Si c'est le cas, une consultation chez le gynécologue s'impose le plus rapidement possible. Durant le premier trimestre de grossesse, les saignements peuvent être causés par une menace de fausse couche, par un « œuf clair » (un œuf de mauvaise qualité, qui a cessé de se développer avant la formation de l'embryon), par une grossesse extra-utérine (hors de l'utérus, par exemple dans les trompes), ou par un décollement de l'œuf de l'endomètre. Reposez-vous suffisamment.

Sexualité pendant les règles

Vous pouvez faire du sport, vous baigner et avoir des rapports sexuels pendant vos règles. Il n'y a aucune contre-indication médicale. Cependant, beaucoup d'hommes et de femmes n'osent pas avoir de rapports sexuels pendant cette période pour des raisons de gêne, d'hygiène ou de culture. En tout cas, la pénétration ne fait pas saigner plus. En revanche, il est nécessaire de mettre un préservatif car le risque de contagion des infections sexuellement transmissibles (IST) est plus élevé durant les règles.

Edem Dadzie

Source : santé-magazine

Saison tumultueuse en perspective sur le littoral

Le préfet maritime recommande une vigilance accrue

Les mois de juillet, août et septembre risquent d’être difficiles pour ceux qui résident ou qui travaillent sur le littoral togolais. Le préfet maritime, le capitaine de vaisseau Takougnadi Nèyo, vient de rendre public un communiqué recommandant une vigilance plus accrue de la part de la population.

Les prévisions météorologiques et hydrologiques suggèrent que l’on soit prudent. Le Togo vient en effet de rentrer dans la mousson. Pour qui connaît bien le climat de notre pays, c’est un vent humide qui souffle du sud-ouest vers le nord-est. En ce moment de l’année, il est normal que la mer soit un peu plus agitée que d’habitude. Et cela constitue un danger tant pour les infrastructures que pour les humains.

Il est donc normal que les autorités en charge de la mer alertent l’opinion nationale. « Ce phénomène d’agitation de la mer pourrait entraîner

plusieurs impacts négatifs et risques dont l’érosion côtière, les inondations, les submersions marines, les changements dans le comportement habituel de la mer, et occasionner des pertes en vies humaines, et de propriétés, ainsi que des dommages sur les infrastructures construites sur le littoral dont les hôtels, les habitats etc... », peut-on lire dans le communiqué signé par le préfet maritime.

Face à cette situation, il faudrait que chacun prenne ses responsabilités pour éviter des drames inutiles à notre pays. Il est vrai que dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, l’accès à la



Le capitaine de vaisseau Takougnadi Nèyo

plage est interdit jusqu’à nouvel ordre. Mais l’on ne sait jamais. Surtout qu’il y a des riverains de la côte, l’on doit plutôt être dans la prévention. « La préfecture maritime déconseille les baignades

aux usagers et riverains de la côte et les invite à plus de prudence pour toute autre activité nautique à proximité immédiate de la mer », poursuit le capitaine de vaisseau Takougnadi Nèyo. Il recommande

aux autorités locales des communes du littoral, aux populations et aux usagers de la mer, une vigilance plus accrue en ces périodes où la mer est plus houleuse.

Edem Dadzie

COPIE

SOMMATION D'ASSISTER A LA VENTE

1 an deux mil vingt

Et le Vendredi dix (10) juillet

à 07 heures 33 minutes

A la requête de Madame BOUWE Daniel épouse PITTI, Conseillère à l'emploi demeurant et domiciliée à Marseille en France de passage régulier à Lomé, représenté par TCHIBI Mariki Alékissim, comptable gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé, Tel : 91 88 50 05 ;

De suite à l'avis de vente aux enchères publique de Maître AWESSO Manah Edmond, Commissaire-Priseur en date du 02 Juillet 2020 ;

Me Essomada SANSANG
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
Et le Tribunal de Terre Instance de LOMÉ
demeurant et domicilié en la Villa
GIA Brelle Bè Kikamè Face SAZOF et
LONATO Immeuble Grand Hôtel
Tél: 90 09 70 51 / 98 46 88 16
Soussigné

Avons dit et rappelé à :

Monsieur LAWSON Latékoé Sylvanus, Directeur de Société, demeurant et domiciliée, à Lomé quartier djidjolé, Tel : 90 28 88 68/22 51 95 71 où étant et parlant à : L'intéressé n'ayant pas de domicile ni de résidence connus, nous avons signifié l'acte par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé et avons inséré aussi dans le journal TOGO MATIN conformément à ordonnance N°0297/2020 du 12/02/2020 du Président du Tribunal de Première Instance de Lomé.

D'avoir à assister le **Samedi 18 Juillet 2020 à Neuf (09) heures Trente (30) minutes** à Agoè-Cacaveli en face du Centre de Construction et du Logement(CCL), après les rails Lomé- Blitta à la vente aux enchères publiques qui sera précédée par le Ministère de Maître AWESSO Manah Edmond, Commissaire-priseur à Lomé, 41, Rue 82 Koussatine, TKF, Côte Ouest ECONOF et Station-service SOMAHAYE, Nukafu, Lomé (TOGO) Cel : 99 55 98 17/90 03 97 77 ;

Lui déclarant que la vente aura lieu tant en son absence qu'en sa présence ;
Sous Toutes Réserves
Et pour qu'il ne l'ignore.

Nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie du présent exploit dont le coût est de **30.000 F CFA**.

L'HUISSIER,

Me SANSANG Essomada

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

